

Un mini CR de la commission finances du 9 nov 2011. 15h-17h

Présents : C Vuylsteker (Snesup) ; Y Noël (CA UNSA) , N Bojko (CEVU CGT ) ; Djafari (CS Sgen-CFDT), D'almeida (CA DPE) qui n'a fait qu'une remarque sur son souhait du développement de support thèse pour des étrangers pour l'attractivité, absence notable de Y Secq.

### **DBM3 (fichier joint):**

C Vuylsteker : date semble tardive, les services auront-ils le temps d'engager les dépenses ?

P Rollet : il existe un fonds d'avance qui permet d'anticiper le vote de la DBM3.

P Rollet présente les grandes lignes du document et précise qu'il n'y a eu aucune remarque du rectorat.

### **Masse salariale et plafond d'emplois (fichier joint) :**

P Serniclay présente. Il y a un caractère provisoire car la masse salariale du titre 3 (ATER, lecteurs, post-doc) n'a pas été encore communiqué par le ministère, d'où une hypothèse plausible de maintien à l'identique de 2011. Sur la consommation des emplois 2011, il n'y a que le bilan des 10 premiers mois de l'année. On n'atteint jamais la consommation à 100% des emplois et de la masse salariale, ce qui dégage des marges pour la politique indemnitaire et des emplois contractuels. Le DGS comme le Président sont fier que le contrôle de la masse salariale par Lille 1 est donné en exemple au ministère...

Le ministère interdit de reconduire sur les postes gagés libérés. De toute façon, la charge est entièrement supporté par l'établissement. A l'occasion d'une question sur le CUEEP, il sera répondu que la pyramide des âges sur ces emplois restant sur Lille 1 ne permet pas à elle seule de s'en débarrasser par départs à la retraite. Il faut poursuivre un transfert progressif sur des supports de titulaires libérés.

Sur les crédits ouverts 2012 plus importants que ceux 2011, l'écart est soutenable car le ministère a déjà augmenté le titre 2 (titulaires) pour compenser des charges patronales transférés.

C Vuylsteker sur la compensation déficit biatoss (25 000 euros par poste sur 60,24 ETP) qui est dite insuffisante pour recruter..., pose la question de son utilisation : cela paye quoi si les heures supplémentaires sont interdites aux biatoss ? Cela ne correspond pas à la masse salariale réelle mais cela n'est pas négligeable... Réponse de P Serniclay, cela alimente évidemment la ligne permettant de rémunérés nos emplois contractuels.

C Vuylsteker demande alors à quoi correspondent les 3,7 ETP de la ligne sur 2011 ? Réponse du DGS : il s'agit d'un basculement transitoire de personnels qui étaient sur emplois gagés.

Sur l'utilisation impossible à 100%, C Vuylsteker note qu'en ETP, nous faisons moins bien en 2011 qu'en 2010, est-ce délibéré pour dégager des marges ? Il pointe notamment la diminution des ETP ATER...

Rép DGS : il y a encore les mois de novembre et décembre, nous serons proche de la consommation 2010. Sur la baisse du nombre ETP ATER, cela est dû au découpage en demi-ATER plus coûteux en terme de masse salariale. P Rollet : il faut financer les dernières années de thèse autrement, via des

financement d'une quatrième année par des allocations de thèse plus lisibles (proposition déjà faite en CA en Mai 2011).

### **Budget FC du CUEEP à deux voix JP Cassar et M Carette (fichier joint) :**

JP Cassar rappelle l'organigramme nouveau du CUEEP (présenté en CTP), le plan 2011 avec des moyens alloués aux 8 missions sur la base de 90% des recettes prévisionnelles et transfert de 24 emplois (en fait 19 et 5 départs en retraite dont 8 transférés au SUDES). La prévision du budget 2012 est très prudente, ce qui explique une baisse des recettes prévisionnelles de 658 000 euros par rapport à 2011. Le budget sera en équilibre en 2012 à condition que la réalisation des recettes atteignent 97% (ce qui est possible, réponse de M Carette à question de C Vuylsteker : le suDES est à 110%, il suffit de ne compter en prévisionnel que ce qui est signé et engagé).

Cela repose sur un effort d'économie (mutualisation d'enseignement, fermeture des non rentables) mais aussi d'une augmentation de 10% du face à face pour les enseignants.

Sur la question de C Vuylsteker sur les transferts de postes, il est répondu qu'il n'y a plus de transferts massifs envisagés (hors les demandes de mobilité qui peuvent être déposés à titre individuel), M Carette signale deux missions qui ont des possibilités de développement SEFA et relations entreprises et qui pourraient utilement bénéficier de mobilité interne au CUEEP.

Sur ce dernier point, question de C Vuylsteker qui s'interroge sur cette augmentation alors que statut définit bien un service de 384h), il est répondu par JP Cassar et M Carette qu'au CUEEP, il y avait une politique très laxiste d'attribution de décharges pour responsabilité bien plus avantageuse qu'ailleurs dans Lille 1 et une inflation de responsables (ce dernier problème serait corrigé par le nouvel organigramme). Il est clairement dit que cette action de toilettage sera accueilli fraîchement par les intéressés...

Le plan 2012 repose sur un pilotage complet par Lille 1 au détriment du statut d'institut du CUEEP. Rappel de la cellule de suivi du cuepp, du comité d'engagement, démission du directeur et nomination de M Carette en administrateur provisoire...

Sur la question de N Bojko, de la réforme de la FC sur Lille 1 (intégration des activités CUEEP dans le SUDES), il est répondu qu'il faut d'abord soigner le CUEEP malade... mais que la question sera traitée ultérieurement.

### **- Budget SUDES (cf doc joint) :**

M Carette présente. En 2011 deux budgets :

- un budget SUDES
- un budget SUDES projet qui correspond à l'activité des 8 emplois transférés depuis le CUEEP : subvention accordée par Lille 1 avec engagement à développer une activité suffisante pour s'en passer en 2012.

Le transfert d'emplois initialement programmé au 1er février s'est en fait échelonné de Février à juillet. De plus des actions importantes de formation ont été entreprise en vue de l'intégration des personnels au SUDES (6 d'entre elles), à noter aussi des glissements de missions pour des personnels SUDES pour accueil de personnels ex CUEEP. Donc pas de recettes réellement générées en 2011 mais des recettes prévisionnelles 2012 en hausse qui équilibreront sans peine la masse salariale transférée.

Sur un bilan des transferts hors SUDES (question de C Vuylsteker), P Serniclay précise que cela a été fait au cas par cas en évitant de créer des emplois en surnombre, il s'agit de postes vacants. Un seul recouvrement en attente de départ en retraite à la logistique.